



MODALITE D'ORGANISATION

Formation « Animation tout public »

Les personnes souhaitant s'inscrire à la formation doivent faire la demande avec la fiche "**demande de dossier d'inscription**" téléchargeable sur le site de l'ETR. Un exemplaire a été envoyé par e-mail au correspondant technique du club.

La ligue suite à la demande fait parvenir un dossier d'inscription.

Après l'avoir intégralement rempli le **dossier d'inscription**, vous le renvoyez à la ligue.

Tout dossier incomplet sera retourné et la demande non prise en compte.

La date limite prise en compte pour les obligations est fixée au 1er OCTOBRE 2009. Passé ce délai votre demande sera prise en compte mais ne sera pas comptabilisée pour la première phase de la CMCD.

Conditions à remplir

- ✓ Etre licencié à la F.F.H.B. ;
- ✓ Etre âgé de 18 ans minimum et avoir régulièrement en charge un collectif
- ✓ S'engager à suivre la formation dans son intégralité.

Dates retenues :

Animateur de Handball – l'après midi

La séance ■	Les clés de l'animation ■	L'environnement, le projet ■
<i>Dimanche 18 octobre</i>	<i>Dimanche 7 mars</i>	<i>A déterminer</i>
<i>Lieux en fonction des inscriptions</i>		

Animateur de Handball – en week-ends

« l'animation chez les jeunes et les enfants » ■	« l'animation chez les adultes » ■
<i>En 2010 - dates exactes et lieux à déterminer en fonction des demandes</i>	

Animateur de Handball – soirées à thème

« Autour de la pratique » ●	« lié à la pratique » ●
<i>A partir de Novembre - dates et lieux à déterminer en fonction des demandes</i>	

DIRIGEANT ACCOMPAGNATEUR +  +  +  = ANIMATEUR

2 soirées + 3 après midi + 2 week-ends

